

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix Territoriaux 2023

Le département de Loir-et-Cher reçoit le Prix spécial « *Inclusion des jeunes* » grâce à la mise en place d'un club dédié à la parole des jeunes accueillis par l'Aide sociale à l'enfance.

Les Prix Territoriaux organisés par GMF et La Gazette des Communes récompensent chaque année six collectivités qui participent à rendre le service public toujours plus efficace. En 2023, le Prix spécial « Inclusion des jeunes » a été décerné au département du Loir-et-Cher pour son Conseil de vie sociale dédié à la parole des jeunes accueillis ou ayant été accueillis par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

La cérémonie de remise du Prix se déroulera :

**Lundi 22 avril à 12h au ZooParc de Beauval
Av. du Blanc, 41110 Saint-Aignan**

Un club de la parole pour les jeunes

Le conseil départemental de Loir-et-Cher a fait de la protection de l'enfance l'une de ses priorités en étant l'un des premiers en France à mettre en place un Conseil de vie sociale dédié à la parole des jeunes accueillis ou ayant été accueillis par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Témoignages, échanges, pistes d'évolution, ce club de la parole a pour objectif d'améliorer l'accompagnement et de faire évoluer la protection de l'enfance. Le conseil rassemble 30 jeunes, issus de milieux différents avec des parcours variés. Une fois sélectionnés, les jeunes se retrouvent trois fois par an pour échanger autour de thématiques liées au placement : arrivée en famille d'accueil ou en collectivité, relation aux autres, famille, loisirs, scolarité, études, préparation à la majorité ou encore l'après majorité. Après chaque réunion, un compte-rendu et des recommandations sont envoyés à tous les acteurs du projet. À la fin de l'année, 5 membres du conseil exposent les principales pistes et idées d'orientation au comité, qui décidera des changements à apporter pour développer les politiques départementales de protection de l'enfance. Grâce à cette initiative, les jeunes ont appris à s'écouter, à respecter leurs différences, à trouver des solutions ensemble. Ils sont devenus acteurs de leurs propres parcours, se sont réellement sentis pris en compte et écoutés tout au long du projet.

Pour en savoir plus sur les projets lauréats :
www.gmf.fr/evenement-prix/prix-territoriaux/laureats

À propos de GMF



Marque du Groupe Covéa, GMF est le premier assureur des agents du service public avec 3,6 millions de sociétaires et clients. GMF répond à leurs besoins concrets de protection, dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurances de biens et de personnes. Partenaire naturel des collectivités territoriales, GMF soutient et accompagne leurs actions pour un service public local efficient. Pour suivre l'actualité de GMF, rendez-vous sur :

www.gmf.fr et @GMF Assurances sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

<https://www.gmf.fr/espace-presse/communiqués-de-presse>

À propos de La Gazette des communes



Média de référence des cadres et des élus des collectivités territoriales, La Gazette des communes décrypte toute l'actualité du secteur public local. Elle se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité (Dossiers, veille juridique, service Open data Gazette et indicateurs, Territoires et talents, offres d'emplois...). Le site lagazettedescommunes.fr enregistre plus de 600 000 visites uniques par mois et le magazine rassemble chaque semaine près de 300 000 lecteurs. La Gazette organise par ailleurs une dizaine de conférences par an dont Innova'ter, des webinaires, des clubs métiers (RH, Finances, Prévention sécurité, Techni.Cités, Santé-social, Education et vie scolaire, Acteurs du sport), des remises de trophées et plus de 1000 sessions de formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales. La marque est aussi le premier partenaire du Salon des maires et des collectivités locales.

<https://www.lagazettedescommunes.com/>

À propos du conseil départemental de Loir-et-Cher



Le conseil départemental de Loir-et-Cher joue un rôle essentiel dans le domaine de l'aide sociale à destination de l'enfance et de la famille en axant son action sur la prévention et la protection auprès des parents, des futurs parents et des enfants.

1. Accompagnement des enfants :

Le conseil départemental s'efforce de prévenir les risques de mise en danger des enfants en évitant qu'ils ne surviennent ou en minimisant leurs effets à travers l'observation, l'analyse des parcours des enfants et le développement d'outils partagés entre les structures pour anticiper les risques.

2. Renforcement de l'accompagnement des enfants :

Face à l'augmentation du nombre d'enfants confiés, le département diversifie les modes d'accueil et favorise des orientations adaptées.

3. Accompagnement des familles :

Le conseil départemental privilégie la représentation des familles via des groupes de parole et leur participation aux conseils de vie sociale. Il renforce la présence des services dédiés tels que la Protection maternelle et infantile (PMI).

4. Accompagnement des professionnels :

Le département informe et renforce les outils (guides du signalement, procédures de traitement des informations et cellule de recueil des informations préoccupantes) à disposition des professionnels de l'enfance pour mieux prévenir les risques.

5. Valorisation des familles d'accueil :

Le département accompagne et promeut les familles d'accueil qui représentent une offre de placement aux liens affectifs et sociaux de qualité en développant des formations, en assurant un suivi des carrières d'assistants familiaux et en gérant leurs disponibilités.

6. Compétence adoption :

Face à l'évolution du contexte d'adoption, le département a constitué une équipe spécialisée dédiée à l'accompagnement des adoptants.

<https://www.departement41.fr/>

Contacts presse :

GMF : presse@covea.fr

Conseil départemental : flavien.cuperlier@departement41.fr